



GROUPEMENT AUTONOME DE BASKET-BALL GENEVE

INSCRIPTION AU GAB

MARCHE A SUIVRE

1. Introduction

Ce document est fourni à titre informatif avec le seul but de donner des informations pratiques aux nouvelles équipes souhaitant s'inscrire au GAB.

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des règlements du GAB, accessible à l'adresse suivante : <https://gabasket.ch/documents/> .

2. Informations générales

Une saison au GAB dure en général 35 journées pendant les périodes scolaires (de septembre à juin). Elle est composée d'un Championnat traditionnel avec Playoffs et Playouts et d'une Coupe avec élimination directe.

Les rencontres ont lieu en semaine entre 19h00 et 22h00.

Le Championnat est généralement divisé en 4 Séries de 12 équipes (ABCD).

Une équipe nouvellement inscrite devra obligatoirement débiter en Série D.

A l'issue des Playoffs et Playouts, les 3 premières équipes sont promues dans la Série supérieure et les 3 dernières équipes sont reléguées dans la Série inférieure.

Le Comité du GAB organise également un Tournoi sur un week-end, réservé en principe aux équipes du GAB. Ce Tournoi n'est pas obligatoire et se fait uniquement sur inscription.

3. Inscription

Dès que vous aurez rempli et envoyé le formulaire en ligne, le Comité se prononcera sur l'admission de votre équipe. Si votre admission est approuvée, le Trésorier vous transmettra la facture d'un montant forfaitaire de CHF 480.- pour la première saison.

Une partie de ce montant pourrait être restituée si vous fournissez un arbitre, ou mettez une salle à disposition du GAB pour jouer vos rencontres.

Une fois ce montant payé, l'Homologateur du GAB créera un profil d'équipe sur le site du GAB et vous transmettra les accès admin de votre page d'équipe.

Vous pourrez ainsi vous connecter sur votre page admin où vous devrez renseigner les différents champs afin de pouvoir effectuer vos demandes de licences (une nouvelle équipe doit avoir au minimum 8 licences payées).

Vous aurez aussi la possibilité de créer du contenu et de publier des photos. Le tout sera visible sur le site du GAB.

4. Coûts

Comme indiqué ci-dessus, le Comité demande un coût forfaitaire de CHF 480.- pour la première saison. L'équipe qui ne verse pas cette cotisation ne peut participer aux compétitions.

Par la suite, si l'équipe inscrite met à disposition une salle et/ou un arbitre, un remboursement d'une partie des frais d'inscription sera effectué au prorata des semaines écoulées.

En principe les coûts d'une saison standard sont les suivants :

- Inscription aux Championnat et Coupe : CHF 80.-
- Inscription au Challenge (facultative) : CHF 20.-
- Licence par joueur : CHF 25.-
- Non mise à disposition d'une salle pour les compétitions du GAB : (au minimum deux heures consécutives entre 19h00 et 22h00) - les 2 premières saisons CHF 150.- puis dès la 3ème saison CHF 250.- (pour la location de salle, veuillez-vous adresser directement au service de location des salles du canton de Genève sur le site <https://mobilys.ch/> ou directement auprès des Communes – l'article 18 du Règlement du GAB précise les dimensions minimum de la salle).
- Non mise à disposition d'un arbitre homologué et/ou non présence d'un membre du Comité : CHF 250.-

La rémunération des arbitres se fait en espèces directement avant le début de la rencontre. Le coût est de CHF 25.- par arbitre par rencontre et donc de CHF 50.- par match. Il faut donc prévoir un budget d'environ CHF 1'750.- par saison pour l'arbitrage.

Une saison au GAB sans mise à disposition d'arbitre ni de salle revient à environ CHF 2'230.- pour douze joueurs, soit un coût inférieur à 185.- par joueur.

5. Équipements

Chaque équipe doit avoir un ballon officiel en bon état susceptible d'être utilisé comme ballon du match. Des ballons Fourteen/ GAB sont en vente sur le site du GAB.

Vous pouvez contacter un membre du Comité afin d'obtenir un rabais en tant que membres du GAB.

Tous les joueurs d'une équipe doivent être habillés de maillots uniformes d'une même couleur dominante et de shorts uniformes d'une même couleur dominante pouvant être différente de celle des maillots.

Le GAB a mis en place un partenariat avec l'équipementier genevois Fourteen afin d'obtenir des équipements avec une remise importante. Vous pouvez contacter Madame Mélissa Thunis (mt@14fourteen.com) afin qu'elle vous fasse parvenir un devis pour vos équipements.

Dans l'attente et pour une courte durée, le GAB a la possibilité de vous prêter un jeu de maillots et shorts contre une caution de 200 CHF qui sera rendue à la restitution des maillots et shorts.
GAB.

6. Déroulement d'une rencontre

Le temps de jeu des rencontres du GAB est de 2 fois 20 minutes avec arrêt du temps uniquement sur les temps-morts d'équipe et arrêts d'arbitre. Lors de la dernière minute de la deuxième mi-temps, le temps est arrêté à chaque coup de sifflet de l'arbitre.

La notion d'officiel de table n'existe pas au GAB.

La table de marque est tenue par défaut par une personne de chaque équipe.

L'ensemble des joueurs doit, par conséquent, savoir remplir une feuille de match.

Chaque équipe doit être en possession d'une feuille de match vierge en cas d'absence des arbitres et d'auto-arbitrage.

En effet, dans le cas exceptionnel où, 5 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre, aucun arbitre n'est présent, les équipes doivent obligatoirement s'auto-arbitrer.

Les arbitres, présents 15 minutes avant le début des rencontres, vous remettront la feuille de match afin que vous puissiez renseigner le nom des joueurs, leurs numéros de licence et de maillot, ainsi que l'indication du Capitaine.

L'intervalle de jeu entre la première et la seconde période dure 5 minutes maximum.
Ce temps peut être raccourci sur appréciation de l'arbitre, en fonction des contraintes horaires liées aux rencontres ou à la salle.

Chaque temps mort pris par les équipes a une durée de 30 secondes (2 temps morts maximum par équipe par période).

Le nombre maximum de fautes personnelles est de 5 par match.

Le nombre de fautes d'équipe est de 7 par période (cf. article 14 des Directives de jeu).

Les équipes sont tenues de respecter les règlements du service des locations des salles et doivent impérativement avoir quitté les établissements scolaires avant 22h00.

Pour toute information complémentaire vous pouvez prendre contact avec le Comité du GAB à l'adresse suivante : info@gabasket.ch

Le Président : Jean-François DUTRUEL.

16 février 2023